



Présentation des trois chantiers

PREMIER CHANTIER : LA FORCE DE L'ART

Les arts de la marionnette, pris dans leur sens le plus large, traversés par une multitude d'influences et de préoccupations, déplacés par une multitude d'expériences et de tentatives, traversant à leur tour une multitude de situations artistiques différentes et portées par des moyens et des enjeux en pleine transformation, se trouvent aujourd'hui confrontés à un double effet de reconnaissance et de bouleversement de leur identité.

C'est que, pour des raisons qui me paraissent très évidentes, le marionnettiste est confronté, dans la mise en œuvre même de sa pratique, à des questions incontournablelement actuelles. Lui qui met en mouvement des objets, qui se pose à l'articulation double et à double sens du corps et de l'objet, du corps-objet et de l'objet-corps, lui ne peut pas ne pas être immédiatement touché par un monde où le corps et la machine s'interpénètrent et où les objets se mettent à communiquer (ou en tout cas à émettre et à échanger des informations, ce qui n'est évidemment pas la même chose).

Lui qui travaille à la limite et sur la limite de son propre corps, avec l'équilibre et le poids, lui qui déplace la pesanteur et la force à la périphérie de lui-même et qui écrit dans l'espace de la légèreté, entre ce qui flotte et ce qui se tient posé, ne peut manquer de faire retentir dans le corps de sa pratique cette étrange relation que notre monde entretient avec la gravité, ce monde en réseau sans centre ni périphérie, ce monde où les images planent et où nous circulons, par le miracle du GPS, à même la surface de la carte.

La scène de la marionnette pose d'une façon très particulière la question de ses limites. Elle porte par excellence l'idée de sa mobilité et de sa capacité à resurgir dès que le mystère de la métamorphose du vivant et de l'inerte se joue. D'une certaine façon, notre monde tout entier est devenu cette scène.

Jean Cristofol

Jean Cristofol a fait parallèlement des études de droit et de philosophie. Une pratique d'écriture, souvent collaborative et pour partie en relation avec le cinéma, l'a conduit à ouvrir un champ de réflexion articulé autour de la question du temps et des temporalités. Enseignant à l'École supérieure d'Art d'Aix-en-Provence, sa recherche l'a conduit ces dernières années aussi bien à interroger la peinture, que les dispositifs artistiques dans le champ des technologies.

Autour de Jean Cristofol seront réunis :

Lucile Bodson

Elle s'intéresse aux Arts de la marionnette depuis plus de trente ans. En 1989, elle prend la direction des Semaines de la Marionnette à Paris, qui deviendront en 1992 le « Théâtre de la Marionnette à Paris ». Depuis 2003, directrice de l'Institut International de la Marionnette et de l'Ecole Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette, elle est au cœur de la création contemporaine.

Naly Gérard

Journaliste, elle est chargée de la conception et de la rédaction d'*OMNI* (Objets marionnettiques non identifiés), le journal du Théâtre de la Marionnette à Paris.

Elle écrit également dans la revue « *Mouvement* ».

Roland Shön

Il « est un explorateur de l'imaginaire. Qu'on le dise marionnettiste, plasticien, comédien ne change rien à l'affaire. Dans d'autres pays, on l'appellerait attrapeur ou distributeur de rêves. Avec lui tout est possible. Depuis plus de vingt ans qu'il a fondé sa compagnie du Théâtriciel, inclassable, il entend bien le rester. Les étiquettes ne sont pas pour lui ».

(Didier Méreuze – *La Croix* Janvier 2003)

DEUXIEME CHANTIER : L'ECONOMIE CREATIVE SOLIDAIRE

Le scénario de l'économie créative solidaire est finalement simple : pour construire sa dignité culturelle et devenir acteur de son identité culturelle dans un rapport qui prend soin des identités des autres, la personne s'engage dans un projet collectif de partage culturel.

Avec cette exigence, l'économie créative s'ancre dans les valeurs de l'économie solidaire au sens où le projet consiste à agir et produire ensemble, dans le respect des principes démocratiques, autour de valeurs culturelles partagées, en établissant des relations négociées de réciprocité. L'engagement culturel prime sur les contreparties obtenues par paiement monétaire. L'artiste peut vendre beaucoup, mais, pour être d'intérêt général, son projet n'a pas besoin d'être rentable : il lui suffit de mobiliser autour de lui les personnes qui s'engagent à faire sens et valeur dans l'espace public pour nourrir l'imaginaire commun du « vivre ensemble ».

Il conviendrait donc de progresser dans la reconnaissance juridique d'une économie créative solidaire. Dans un premier temps, on pourrait suggérer qu'une collectivité, en « co-construction » avec les acteurs volontaires, élabore une charte d'éthique culturelle. Le document rappellerait les principes des droits culturels, les engagements des signataires en matière de respect des dignités culturelles. Il préciserait les principes d'équité et de transparence démocratique que les acteurs auront à respecter pour s'assurer de l'engagement des personnes aux projets ou sanctionner les engagements non tenus. Il organiserait avec soin le dispositif d'évaluation partagée.

En contrepartie de cette adhésion à la charte d'éthique culturelle, les associations bénéficieraient de soutiens financiers de la collectivité, elles seraient associées à un dispositif rénové de gouvernance de l'action culturelle publique et, surtout, elles seraient intégrées au processus permanent de confrontation de sens et de valeurs des cultures dans leur diversité. (...)

Compte tenu de ces perspectives et de ses exigences, les acteurs de l'économie créative devraient veiller à éviter les confusions de sens : ils ne peuvent pas prétendre avoir toutes les vertus, celles de l'intérêt général comme celles de l'intérêt particulier. Ils devraient indiquer un peu mieux ce qu'ils veulent être : des tremplins pour le profit des industries culturelles mondialisées, des outils de la domination d'un territoire sur les autres ou des apporteurs de « services culturels d'intérêt général » à part entière, contribuant à la conquête de la plus grande des libertés, celle du « vivre ensemble » dans le respect réciproque des dignités culturelles des personnes.

Jean-Michel Lucas

(Extrait de « *Pour la reconnaissance de l'économie créative solidaire* »
Revue **l'Observatoire** - n° 35, juillet 2009)

Jean-Michel Lucas est docteur d'Etat ès-sciences économiques et maître de conférences à l'Université Rennes 2 Haute-Bretagne dont il fut le vice-président de 1982 à 1986.

Conseiller technique au cabinet du ministre de la Culture Jack Lang de 1990 à 1992, il y impulsa notamment le programme "Cafés Musiques".

Nommé Directeur régional des affaires culturelles d'Aquitaine en 1992, il mit en place une politique culturelle d'État en étroite partenariat avec les collectivités locales, et avec comme préoccupation de valoriser la place de la culture dans les politiques de la ville et des territoires ruraux.

Autour de Jean-Michel Lucas seront réunis :

Philippe Berthelot

Il est président de l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles – Fédération Professionnelle d'Employeurs) et de la Fédurok, fédération du secteur des musiques actuelles.

Nicolas Chochoy

Il est directeur de l'Institut GODIN, organe mutualisé de recherche et développement en économie sociale et solidaire. Cette organisation a la particularité d'associer des entrepreneurs, des universitaires et des institutionnels et a l'ambition de concevoir les produits, protocoles et concepts de l'économie sociale et solidaire de demain.

Frédéric Maurin

Directeur de l'Hectare, Scène conventionnée pour les arts de la piste, le théâtre d'objet et la marionnette, il est porteur d'une SEP (Société en participation) de production de deux spectacles dans le cadre de TAM TAM.

Regard d'artiste

Nicolas Saelens

Metteur en scène, fondateur de la compagnie Théâtre Inutile à Amiens

TROISIEME CHANTIER : LA BATAILLE DE L'IMAGINAIRE

La crise que traversons nous confirme que ni le tout-État, ni le tout-Marché, ne sont en mesure de réguler, et encore moins de juguler une mutation culturelle qui pourrait ressembler à une inversion des valeurs.

L'intervention d'une dynamique économique solidaire, entre les idéaux libéraux du marché et l'aspiration égalitaire de l'État, nous rapprocherait de l'idéal fraternel auquel notre République aspire. L'éducation et la culture pourraient alors remplacer la centralité du travail comme modèle intégrateur de nos sociétés.

Les pays industrialisés ont profondément changé depuis le début de la première crise (1974), qui a mis fin aux "trente glorieuses". Mais tout se passe comme si nous ne le savions pas encore, et cela explique les "trente piteuses" dans lesquelles nous sommes encore englués.

Espérons que notre traversée de vie pourra se faire, désormais, sous le signe d'une réconciliation avec nous-mêmes, avec la nature et avec le Monde qui nous entoure, et que nous entrerons alors dans ce que l'on pourrait appeler les "trente lumineuses" !

Cette troisième table ronde vise donc à proposer le regard de la philosophie politique.

Par souci de cohérence, il est intéressant de se rapprocher des deux chantiers précédents qui portaient sur l'artistique et sur l'économie.

La dimension artistique nous rappelle que la Terre souffre partout des mêmes maux. Ils sont consécutifs à la dégradation des relations que nous entretenons avec la nature.

À vouloir "nous rendre maîtres et possesseurs de la nature... et en oubliant de lui obéir", pour paraphraser à la fois les philosophes René Descartes et Francis Bacon, la soumission au productivisme et l'aliénation par la marchandise nous menacent de pollution et de laideur. Car il est vrai que la beauté nous relie, en nous réconciliant avec la nature, avec les autres, avec nous-mêmes. Sans pour autant esthétiser la politique ou politiser l'esthétique, il faut que chacun puisse faire de sa vie une œuvre d'art, quelque chose qui ait du sens, faire de sa vie un destin ! (disait Malraux)
Tout cela requiert une éthique dans la relation entre les hommes et le beau : une éthique de la médiation.

Le deuxième chantier sur l'économie créative nous fera entrer dans un imaginaire économique qui remet en cause bien des réalités culturelles acquises. Il interroge les pratiques artistiques, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la transmission.

De quel monde s'agit-il ? Le territoire de l'exception culturelle à la française qui est le nôtre, est-il, à cet égard le plus approprié ?

Le 20^{ème} siècle a été marqué par l'affirmation de politiques culturelles à l'échelle nationale avec, comme point d'appui, des institutions et des professionnels de la culture, acteurs constitutifs des États-providence. La France en est le meilleur exemple.

Cette conception des politiques publiques est aujourd'hui mise en doute par le développement de l'économie créative et la possibilité d'une prise en compte de la diversité culturelle.

Cécil Guitart

Cécil Guitart est Conservateur général honoraire des bibliothèques.

Après un parcours professionnel consacré à la lecture publique et à la documentation, à la gestion des affaires culturelles, au développement éducatif, universitaire et scientifique, et après un mandat politique d'adjoint au maire de Grenoble, il se consacre aujourd'hui à une réflexion sur l'économie de l'information et de la connaissance.

Autour de Cécil Guitart seront réunis :

Jean Caune

Professeur à l'université Stendhal de Grenoble et chercheur au Gresec, il partagera avec nous ce concept de médiation, examiné à l'aune de l'expérience esthétique.

Christine Leprince

Psychologue clinicienne et psychanalyste, elle explorera la création artistique au cœur de la transmission, en bonne exploratrice des dessous de crise.

Raymond Weber

Président du conseil luxembourgeois pour le développement durable, il lui reviendra de préfigurer pour nous ce que pourrait être l'agenda d'une politique culturelle dans ce monde désormais globalisé.

Regard d'artiste :

Katerini Antonakaki

Issue de l'ESNAM, section « objet scénographique et espace animé » elle crée «La main d'œuvres» avec Sébastien Dault, issu de la 13ème promotion du Centre National des Arts du Cirque.